



> le dossier

Le développement durable

# sommaire



**Le dossier**  
p. 4



**Au cœur des campus**  
p. 18



**Ensemble**  
p. 29



**Paroles d'experts**  
p. 28

**Le dossier** ..... p. 4

- AMU déploie son énergie pour le développement durable ..... p. 4

**La vie des Conseils** ..... p. 13

**Au cœur des campus** ..... p. 18

- À Aix-en-Provence, une crèche centrée sur l'art ..... p. 18
- AlterPaces en question ..... p. 19

**Les directions** ..... p. 20

- Le service universitaire de français langue étrangère (SUFLE) ..... p. 20

**À l'honneur** ..... p. 22

- Christophe Sauzet ..... p. 22
- Jean-Manuel Raimundo ..... p. 23

**La vie des labos** ..... p. 24

- Publication de Juan Iovanna et Nelson Dusetfi ..... p. 24
- Publication de Veronika Bereznaia, Myriam Roy, Nicolas Vanthuyne, Marco Villa, Jean-Valère Naubron, Jean Rodriguez, Yoann Coquerel et Marc Gingras ..... p. 25
- Publication de Marie Anglade et Jean-Yves Briend ..... p. 26

**La science pour tous** ..... p. 27

- PIONeeR et Epinov, deux projets d'AMU labellisés RHU ..... p. 27

**Ensemble** ..... p. 29

- Spectacle de Noël ..... p. 29
- Présentation des vœux du Président aux personnels ..... p. 30

**Paroles d'experts** ..... p. 32

- L'influence des stéréotypes de genre ..... p. 32

**Brèves** ..... p. 34

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE  
 Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL  
 Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ, Florian MORIN /  
 Infographistes : Frédéric ESCALIER, Rémi MOLLARD, Isabelle ROULET / Conception graphique :  
 Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la  
 logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07  
 Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr  
 CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 149 ex. / Dépôt légal : janvier 2018 / ISSN : 2259-2091  
 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de  
 l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).



## Mariane Domeizel

Vice-présidente déléguée au développement durable

COP 21. Ce sigle a occupé nos écrans et les informations nationales et internationales au cours de l'année 2015. Porteur d'espoir, cet accord signé à l'issue d'une négociation internationale a permis de définir un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la France et l'Europe : limiter à 2°C l'augmentation de la température terrestre et, si possible, 1,5 °C.

En cette période de transition énergétique, 3 mots-clés sont essentiels : sobriété énergétique, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Collectivement, nous ne pourrions diminuer nos émissions de gaz à effet de serre qu'en jouant simultanément sur ces 3 leviers.

AMU s'inscrit pleinement dans cette démarche et répond aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle à travers sa politique patrimoniale, la charte des constructions durables, la nomination d'un référent énergie/fluide, le raccordement au réseau de chaleur de la ville d'Aix-en-Provence, et le soutien de la direction développement durable. La direction du développement du patrimoine immobilier a également commencé une réflexion sur l'installation d'énergies renouvelables sur les campus.

Et nous, individuellement et quotidiennement, comment pouvons-nous être acteurs et partenaires pour répondre à ce défi ? Tel le petit colibri qui tente d'éteindre l'incendie en déposant une goutte d'eau sur le feu et « qui fait sa part » ? À travers nos gestes quotidiens, nous pouvons substantiellement diminuer notre consommation énergétique.

C'est la raison pour laquelle toute l'année une campagne de sensibilisation aux éco-gestes sera proposée afin d'atteindre l'objectif de diminution de 3% la consommation annuelle d'électricité. En 2017, la facture d'électricité s'élevait à 6 millions d'euros.

Suivez les réseaux sociaux, la lettre d'AMU et la newsletter, des actions concrètes vous seront proposées.

Ensemble, nous pouvons réussir.

AMU  
durabilité



## AMU déploie son énergie pour le développement durable



Les questions environnementales et de responsabilité sociétale sont plus que jamais d'actualité. À l'heure où les Conférences des parties (COP) ont une résonance inédite, marquée par l'historique Accord de Paris sur le climat de 2015, la lutte contre le réchauffement climatique s'érige en défi universel. À la confluence des besoins écologiques, sociaux et économiques, le développement durable occupe désormais une place privilégiée dans les politiques internationale, européenne et nationale.

En France, la loi « Grenelle I » de 2009 a positivement impacté la politique verte des acteurs socio-économiques, institutionnels et académiques. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont incités à entreprendre une politique de développement durable active, avec pour finalité la création d'un Plan Vert. En tant que service public, le rôle de l'université en terme de formation et de recherche autour des problématiques environnementales est éminemment central. Acteur majeur de l'enseignement, sa responsabilité sociétale est assurément grande.



### Aurélien Bertin

Référent énergie/fluides d'AMU à la Direction d'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL)

#### **Le raccordement de la faculté d'économie et gestion au réseau de chaleur de la ville d'Aix-en-Provence**

*En mai 2016, AMU a participé aux réflexions concernant le schéma directeur de déploiement du réseau de chaleur de la ville d'Aix-en-Provence. Une orientation stratégique a été définie et permet de positionner le chauffage urbain dans une stratégie de développement durable, de sécuriser l'approvisionnement en chaleur sur le long terme et de baisser de 20% le coût de l'énergie de manière durable.*

*Le réseau de chaleur est un des leviers majeurs de la loi de transition énergétique. La production de chaleur est assurée par une chaufferie centrale biomasse : combustion 71% bois et 29% gaz. Le rayon d'approvisionnement en bois n'excède pas 80 km autour de la chaufferie, le bois étant issu d'opérations sylvicoles d'amélioration de peuplement forestier et de protection contre le risque d'incendie. L'empreinte environnementale est diminuée, les cendres sont valorisées par épandage. La chaleur produite est également utilisée pour produire de l'électricité, ensuite réinjectée dans le réseau. Les recettes sont ensuite partagées entre les abonnés sur le prix du MWh de chaleur.*

*Sur le campus aixois, les facultés des Arts, lettres, langues et sciences humaines, de Droit et de science politique, l'IUT, la médiathèque ainsi que la piscine universitaire bénéficient déjà de ce type de production de chaleur.*

*Depuis avril 2017, les travaux ont permis l'extension du réseau à la faculté d'économie et gestion (FEG), en remplacement de chaudières gaz. La modification du système de chauffe génère pour l'établissement une économie annuelle de 18 000 € et une diminution de 67% des émissions de CO<sub>2</sub>.*

*Le futur campus universitaire de la Pauliane sera également raccordé au réseau de chaleur de la ville, permettant ainsi à Aix-Marseille Université de réduire son empreinte environnementale.*

# Les chiffres-clés

42 référents développement durable (DD)

140 étudiants participants pour 24 projets au concours DD en TRANS' 2017

1

bonus engagement pour le Développement Durable, l'Égalité Femme/Homme ou la Lutte contre les Discriminations (DDEFHLD)

3,5/5

note d'AMU à l'auto-évaluation DD/RS 2017

4 sites marseillais, 2 sites aixois et l'Arbois équipés de bornes de recharge électrique vélo/automobile

-6,7%

d'économie réalisée sur la dépense en électricité et -23,3% pour le gaz en 2016

665

participants à la semaine Agir Ensemble 2017

3%

objectif de réduction de consommation électrique

5



## Le Plan Vert AMU

L'engagement d'Aix-Marseille Université en faveur du développement durable se matérialise par un plan d'action ambitieux et de grande ampleur, mobilisant l'ensemble de la communauté universitaire. Définissant la stratégie globale de développement durable, le Plan Vert AMU a été pensé pour le bien commun de l'université, pour la guider efficacement et le plus rapidement possible vers une excellence globale et pérenne, tant sur les enjeux économiques, sociaux, qu'environnementaux et sociétaux. Le Plan Vert AMU décline une quarantaine d'actions, répondant à neuf grands défis du développement durable :

1. Instituer une consommation et une production durables ;
2. Cultiver une société de la connaissance, en termes d'éducation, de formation, de recherche et d'innovation ;
3. Porter une stratégie active et translationnelle ;
4. Œuvrer en faveur du climat par la promotion et l'usage des énergies propres ;
5. Soutenir les transports et mobilités durables ;
6. Assurer la conservation et la gestion durable de la biodiversité naturelle ;
7. Veiller aux aspects de santé publique, de prévention et de gestion des risques ;
8. Mener un politique sociale favorisant l'inclusion et la diversité ;

9. Internationaliser l'action en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde, en termes d'enseignement, de formation, de politique sociale et d'ancrage territorial.



Le Plan Vert AMU est porté par la Vice-présidente déléguée au développement durable, Mariane Domeizel, accompagné par le Conseil d'Orientation sur le Développement Durable, et mis en œuvre opérationnellement par la direction du développement durable, dirigée par Nelly Donneaud. Composée de 4 agents, la direction du développement durable conduit des projets fédérateurs (voir encadré p.8), intervient en coordination et en soutien aux services de l'université, assure une expertise et une veille réglementaire, entretient un contact régulier avec les institutions et partenaires du développement durable, et élabore des documents spécifiques à la thématique (mise en place de marchés, contrôle des fluides, etc.).

## Tout AMU autour du développement durable

Thématique transversale par essence, le développement durable concerne tous les usagers, toutes les activités, tous les domaines de formation et de recherche, tous campus et sites confondus. Afin d'optimiser l'impact de ses actions, renforcer leur visibilité et cultiver des synergies fortes, la direction du développement durable s'appuie sur un réseau de 42 référents, nommés au sein des composantes, services centraux et services communs de l'université. Précieux relais « de terrain », les référents développement durable endossent aussi bien un rôle de suivi des actions, que de conseil et de proposition. Ils témoignent de l'implication volontariste de l'ensemble de la communauté universitaire autour de la thématique, et plus particulièrement des composantes (voir témoignage p. 7).

La dimension collective du développement durable transparaît dans les projets portés par AMU. Organisée sur 10 sites universitaires dans 4 villes différentes, la 8<sup>e</sup> édition de la semaine *Agir ensemble* a rassemblé 665 participants en 2017. Autour d'ateliers ludiques et participatifs, l'événement propose au public de découvrir les gestes éco-responsables du quotidien (alimentation, énergie, consommation responsable et mobilité), de dresser un bilan



## David Bergé-Lefranc

Chargé de mission Développement durable à la faculté de pharmacie

### La faculté de pharmacie cultive sa politique verte

Au sein de la faculté, le master IS-PRNT "Prévention des risques et nuisances technologiques" est résolument tourné vers le développement durable. Depuis une dizaine d'années, il génère de nombreux groupes de travail et projets tutorés autour de cette thématique. L'un d'entre eux est d'ailleurs à l'origine de la création de l'association étudiante EcoUniv 13, qui promeut les gestes éco-citoyens au sein de la composante, et plus largement sur le campus. L'association a notamment mené une action de nettoyage des espaces verts de la faculté (Opération "Patio net"), ainsi qu'une campagne de sensibilisation portant sur les économies d'eau, qui a abouti à près de 12 000 € d'économie. Dans la continuité de l'action d'EcoUniv 13, un groupe de travail sur le management de l'énergie a été formé, avec en perspective l'obtention de la certification ISO 50 001 pour la faculté. Le groupe de travail développe l'aspect stratégique et opérationnel, sur la base d'une mesure globale de l'énergie, réalisée par des partenaires industriels. Cette expérience à l'échelle de la composante pourrait à terme servir à l'ensemble de l'université. Le développement durable concerne aussi les domaines de la botanique, de la biologie et de la pharmacognosie, dont les acteurs ont conjointement développé une carte interactive de la biodiversité sur le campus. Année après année, ils contrôlent qualitativement et quantitativement les espèces animales et végétales, pour suivre l'évolution de la biodiversité et ainsi prendre conscience de l'impact de l'homme. Accessible à tous via le site de la faculté, cette démarche volontaire met en exergue la responsabilité sociétale de l'université.

des projets locaux en termes de développement durable, et d'en apprendre davantage sur les différentes manières d'agir à

domicile ou sur son lieu de travail. Agir ensemble vise à faire évoluer les comportements individuels et amplifier l'impact des actions

menées par AMU. Initiée et soutenue par l'ADEME, la Mgen, le Groupe Caisse des Dépôts, l'AFUV, les Crous, la CPU, la Conférence des Grandes écoles, le CIRSES et le REFEDD, cette opération nationale portée sur le territoire par AMU, le Crous Aix-Marseille Avignon et la Métropole Aix Marseille Provence est, par son envergure, parmi les plus fédératrices autour de la thématique en France.

AMU cultive aussi ses propres

## Le développement durable, une thématique fédératrice

actions avec, entre autres, la création d'une Semaine du Troc vert. Développé dans le cadre du Plan Vert et de son défi "Conservation et gestion durable de la Biodiversité naturelle", ce rendez-vous basé sur le principe du troc, *Échanger sans rien déboursier*, permet de proposer et d'acquérir toutes sortes de végétaux sous diverses formes : grains, boutures, jeunes plants, etc. À deux exceptions près : les plantes provenant du milieu naturel, et celles dont la multiplication est protégée ne sont pas conviées à l'échange ! Organisé sur plusieurs campus en partenariat avec le Fonds épicurien Provence, la Casden, Colinéo et les Paniers marseillais, cet événement convivial et solidaire ouvert



à tous les personnels et étudiants d'AMU favorise les rencontres et échanges au sein de la communauté universitaire.

Au-delà de l'aspect événementiel, l'engagement d'AMU pour le développement durable prend des formes plus subtiles, en termes d'information et d'enseignement par exemple, avec la conception d'une plaquette répertoriant les formations « *développement durable et responsabilité sociale* » proposées par l'université, ou encore de sensibilisation et de pédagogie, avec la mise en place du bonus « Engagement pour le développement durable, l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations », dans le cadre de la catégorie de Bonus « engagement étudiant ». La formation (voir témoignage

p. 10) et la recherche représentent d'ailleurs d'excellents moyens pour porter, enrichir et amplifier la thématique.

### Le défi de la consommation énergétique

La mobilisation autour du développement durable est réelle. Dans cette dynamique, un « Défi énergie » a été lancé par le Président de l'université lors de ses vœux aux personnels. Répondant au quatrième défi du Plan Vert AMU, cette action vise à réduire la consommation électrique d'AMU en sensibilisant la communauté universitaire, via une diffusion d'informations et de messages pratiques et ludiques relatifs aux éco-gestes. L'idée du « Défi énergie » est aussi de fédé-

rer l'ensemble des usagers d'AMU autour d'un projet commun, et les rendre acteurs de la démarche environnementale.

## Un grand défi : réduire la consommation d'énergie

Si la consommation électrique représente aujourd'hui le plus gros pôle de dépenses des fluides, avec 6 millions d'euros investis chaque année, c'est surtout le pôle sur lequel le comportement individuel des usagers peut avoir un réel impact. Ici réside la nécessité de rappeler et promouvoir les éco-gestes, car il n'y a pas de « petit geste » : la somme de





## DD en TRANS', lauréat des Trophées des campus responsables

En fin d'année 2016, AMU a reçu un prix dans le cadre des Trophées des campus responsables, dans la catégorie "implication des étudiants", pour son jeu-concours DD en TRANS' : le développement durable est interdisciplinaire". Les Trophées des campus responsables sont la version francophone des Green Gown Awards, événement valorisant les efforts et engagements des campus francophones en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises. Issu du programme d'actions du Plan Vert, le concours DD en TRANS' est ouvert à toutes les formations d'AMU, jusqu'au niveau bac+5. Il rassemble

un large public étudiant sensibilisé aux questions du développement durable/responsabilité sociétale dans le cadre de leur cursus universitaire. Basée sur la philosophie "Penser global, agir local" et inscrite dans une démarche d'interdisciplinarité, cette journée se veut à la fois formatrice, ludique et festive, pour valoriser les projets scientifiques, les projets associatifs, le travail collaboratif, la recherche et la vie étudiante. Événement fédérateur, DD en TRANS' rassemble chaque année de nombreux étudiants et enseignants d'AMU autour de projets étudiants, concours, spectacles, conférence et cocktail en musique.



**Magali Muller, assistante et coordinatrice de projets, Brigitte Faye, assistante et coordinatrice de projets, Mariane Domeizel, Vice-présidente déléguée d'AMU, Véronique Calleya, secrétaire, Nelly Donneaud, Directrice du développement durable**



## Hervé Ferrato

Enseignant IUT, chef du département Génie Thermique et Énergie, Directeur d'Études LP Maîtrise de l'Énergie et Énergies Renouvelables

### Une formation moderne et professionnalisante

Au sein du département Génie Thermique et Énergie (GTE) de l'IUT, un DUT et deux licences professionnelles forment au domaine de l'efficacité énergétique. Nous préparons les étudiants aux nouvelles technologies de l'énergie, essentiellement rattachées aux enjeux environnementaux actuels et futurs. La modélisation 3D constitue, par exemple, une grande révolution, permettant entre autres d'effectuer une analyse énergétique poussée d'un bâtiment, et de caractériser les potentielles failles et points d'amélioration dans la consommation énergétique. Nos diplômés s'orientent principalement vers les métiers du bâtiment, officiant, par exemple, au sein de bureaux d'études ou dans les secteurs de la maintenance et de la rénovation. Dans cette perspective, les formations du département GTE associent cours théoriques et travaux pratiques, et sont marqués par l'intervention de professionnels extérieurs. Nos nombreuses collaborations ont d'ailleurs donné lieu à des installations sur site. Par exemple, des panneaux solaires thermiques ont été installés sur le toit de notre département, réinjectant de l'air chaud pour pallier aux déperditions de chaleur dues au renouvellement d'air des locaux. Nous avons aussi fait l'acquisition de panneaux photovoltaïques hybrides, utilisés pour produire de l'électricité et de l'eau chaude sanitaire, ou encore d'une climatisation solaire, capable de produire de l'eau glacée à partir d'eau chaude pour rafraîchir une pièce. Dans le cadre de projets, nos étudiants ont également construit une maison à ossatures bois de 10 m<sup>2</sup> sur site, parfaitement autonome d'un point de vue énergétique. Ainsi, nous mettons nos compétences et équipements pédagogiques et professionnels au service de l'université.

la consommation électrique d'AMU d'ici un an. Ce défi se matérialise par une campagne de communication multicanale enrichie chaque mois (voir visuel ci-contre).

### Le bâti, facteur d'économie d'énergie

La maîtrise de la consommation énergétique est foncièrement rattachée à la gestion du Patrimoine. Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, qui permet de dresser un diagnostic exhaustif de l'état des bâtiments, de l'action et des projets patrimoniaux d'AMU, décline des axes opérationnels, relevant notamment de problématiques liées au développement durable. L'optimisation de la démarche environnementale d'AMU dépend ainsi en partie de la stratégie patrimoniale, portée par la direction du développement du patrimoine immobilier (voir témoignage p. 12) et la direction d'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique.

Autour du patrimoine et de la gestion du parc immobilier, AMU entend cultiver sa politique verte, sur plusieurs axes opérationnels forts :

- préciser et formaliser sa politique énergétique globale, par une réflexion sur les standards AMU du confort d'usage et sur la rationalisation de locaux (m<sup>2</sup>) au regard des nouvelles pratiques (Télétravail, visiocon-

toutes les actions individuelles a incontestablement une répercussion significative à grande échelle, aussi bien d'un point de

vue environnemental, qu'économique et sociétal.

Ouvert, le « Défi énergie » a pour objectif de réduire de 3%

Un mois, un éco-geste". Lancée en cette nouvelle année, la campagne de communication autour du "Défi énergie" présentera chaque mois une initiative individuelle ou collective en faveur du développement durable, portant sur une thématique précise. En janvier, l'éco-geste porte sur la lumière. Relayée sur différents canaux de communication numérique, la campagne occupera chaque mois une place privilégiée dans la Lettre AMU, en 3<sup>e</sup> de couverture. Adopter un éco-geste, c'est apporter sa contribution au "défi énergie."



JE VOUS CHALE JUSQU'AU PROCHAIN DÉFI ?





férences, open-spaces, outils, plateformes...);

- accompagner l'émergence de nouveaux métiers, particulièrement en termes de pilotage énergétique du parc immobilier;
- réaliser les diagnostics manquants, notamment sur le volet énergétique;
- réactualiser la charte environnementale et l'étendre aux bâtiments anciens;
- formaliser le système de management environnemental;
- mettre en place des outils de comptage et de pilotage énergétique, pour évaluer plus efficacement la performance des bâtiments;
- adapter le patrimoine aux besoins de l'Enseignement et de la Recherche en concevant des bâtiments « agiles », facilement modulables en fonction de l'évolution des usages;
- développer l'accessibilité des sites universitaires à tous;
- mettre en place des modes de transport alternatifs et efficaces, pour diminuer l'usage de la voiture.

Au-delà de ces aménagements techniques, structurels et organisationnels, le développement durable concerne l'ensemble des usagers des bâtiments, équipements et installations d'AMU. Selon des estimations, la consommation énergétique pourrait être réduite de 20% à 30% uniquement si l'ensemble des usagers de l'uni-



## Élisabeth Goig

Directrice de la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier (DDPI)

### La dimension environnementale de la stratégie patrimoniale

*Faire de la transition énergétique un enjeu essentiel est l'un des principaux axes stratégiques patrimoniaux d'AMU. Les actions développement durable déployées en terme de patrimoine sont en cohérence avec le Plan Vert AMU, le Schéma directeur énergétique, le Plan de déplacement de l'université, le Schéma directeur Handicap et l'Ad'Ap, la Charte pour la qualité environnementale dédiée aux opérations de construction de bâtiments neufs et l'étude de confort thermique réalisée en 2015. Ces éléments nous servent de base pour guider les constructions dans le cadre des schémas directeurs patrimoniaux, qui préfigurent l'ensemble de nos projets immobiliers. Ils résultent aussi d'une réflexion circulaire : les bilans réalisés à l'issue de la livraison d'un bâtiment nous permettent de mener une réflexion nouvelle, et d'adapter la charte de qualité environnementale en conséquence. 100% des projets immobiliers associés à une construction neuve prennent en compte la réglementation environnementale, 70% pour les projets de réhabilitation. Deux types de projets n'intègrent pas cette réglementation : les projets « sans objet », l'aménagement d'une plaine sportive par exemple, et les projets dont la masse financière est entièrement dédiée à la réhabilitation fonctionnelle. En parallèle, la DEPIL réalise depuis 2012 un suivi de consommation énergétique, et nous menons des expériences d'intracting et de certification des bâtiments. Nos équipes possèdent ainsi une compétence accrue en termes de management environnemental des projets, et de management des consommations énergétiques.*

versité adoptaient une attitude éco-responsable, en accomplissant de « simples » actions, comme couper le chauffage en cas d'aération prolongée d'une pièce, ou éteindre les lumières inutiles. L'appropriation par le

plus grand nombre de la problématique environnementale et de consommation énergétique est ainsi essentielle.

Le développement durable est avant tout et surtout l'affaire de tous.



► Retrouvez les procès-verbaux des conseils dans leur intégralité sur : [www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)  
(Rubrique Université/Instances)

## Conseil d'Administration

28 novembre 2017

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 octobre 2017
- Actualités
- Présentation des indicateurs relatifs au contrat d'établissement
- DEVE
  - > Guide de la formation à distance
- Agence comptable
  - > Sorties d'inventaire
  - > Sorties d'inventaire hors inventaire physique
  - > Remises gratuites d'un montant supérieur à 10 000 euros
- DAJI
  - > Modifications des statuts de l'IAE
- DRH
  - > Nouvelle Bonification Indiciaire
- DAF
  - > Budget rectificatif n°2
  - > Politique de déplacements d'Aix-Marseille Université
- Questions diverses

### Relevé de décisions

#### Approbations :

- Le guide de la formation à distance
- Les sorties d'inventaire de trois équipements émanant de l'Unité de recherche sur les Maladies Infectieuses Tropicales Émergentes (URMITE) au bénéfice de l'AP-HM
- La proposition d'apurement de biens inscrits à l'inventaire de l'établissement
- Les remises gratuites d'un montant supérieur à 10 000 euros au bénéfice d'agents de l'établissement
- Les modifications apportées aux statuts de l'Institut d'Administration des Entreprises
- Le budget rectificatif n°2
- Les dotations 2017 aux SACD
- Les modifications apportées à la politique de déplacements temporaires applicable aux personnels d'AMU à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017
- La prise en charge à hauteur de 500 euros des frais de rapatriement, dans son pays d'origine, du corps d'un étudiant décédé



# Conseil Académique

## Commission de la Recherche 9 novembre 2017

### Ordre du jour

- Adhésion d'AMU à des Groupements de Recherche (GDR)
- Aspects financiers
- Fonds d'intervention pour la Recherche Colloques 2018 (FIR colloques 2018)
- Nomination du Directeur de l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP UMR 7334)
- Règlement intérieur du Collège doctoral
- Formation doctorale :
  - > Demandes de dispenses de master 2, de cotutelles de thèse, d'avenants à des cotutelles de thèse, changements d'éléments descriptifs de thèse et demande de dérogation de rapporteurs de thèse.

### Relevé de décisions

- Adhésion d'AMU au Groupement de Recherche « Équations Fonctionnelles et Interactions » (GDR EFI)

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la demande d'adhésion en 2018 d'AMU au groupement de recherche « Équations Fonctionnelles et Interactions » porté par l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M, UMR 7373).

La mission principale de ce GDR est de fédérer les nombreuses personnes qui travaillent en France dans des domaines dont les équations fonctionnelles sont soit l'objet d'étude soit des outils importants pour les applications. Cette communauté d'environ 80 personnes est composée de mathématiciens "purs" et "appliqués", d'informaticiens et de physiciens.

Les actions du GDR EFI consisteront à structurer cette communauté en organisant chaque année des "journées du GDR EFI" dont les thèmes et lieux varieront, en veillant à ce que les doctorants et les jeunes chercheurs y aient toute leur place. Le GDR soutiendra également ponctuellement les rencontres scientifiques organisées par ses membres qui seront en lien avec les thèmes du GDR.

- Adhésion d'AMU au Groupement de Recherche « Biocatalyse supportée » (GDR BIOCAT-SUP)

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la demande d'adhésion en 2019 d'AMU au Groupement de recherche « Biocatalyse supportée » porté par le Laboratoire Bioénergétique

et Ingénierie des Protéines (BIP, UMR 7281) et l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2 UMR 7313).

Ce GDR a pour but de favoriser l'échange de connaissances et de fédérer les chercheurs français impliqués dans les thématiques liées à différents types de catalyses. Cette promotion des échanges scientifiques sera réalisée au travers de journées scientifiques et de collaborations scientifiques pour que puissent être créées les conditions favorables permettant de faire dialoguer les communautés de chercheurs en matériaux, en biocatalyse, en génie des procédés afin de développer une approche intégrée pour la conception et la mise en œuvre de supports fonctionnalisés dédiés à la biocatalyse.

- Aspects financiers

La demande de subvention de l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (3 000 € sollicités) et de la Ville de Marseille (1 000 € sollicités) pour l'organisation du « Mois thématique : autour de la topologie en petite dimension » est présentée à titre informatif aux membres de la Commission de la Recherche.

Pour rappel, cette demande a déjà été validée par la Commission de la Recherche du mois de mai 2017, à l'occasion du dépôt des dossiers au titre de l'Appel à Projets Rayonnement Scientifique (APRS) 2017 de la Région PACA.

- Fonds d'intervention pour la recherche colloques 2018 (FIR colloques et éditions scientifiques 2018)

Dans le cadre de l'appel à projets « FIR colloques et éditions scientifiques » 2018, la Commission de la Recherche attribue des financements AMU, dans le respect d'une enveloppe de 150 000 €, en complément des ressources propres des laboratoires organisateurs de colloques et des subventions sollicitées auprès des collectivités locales notamment.

La Commission de la Recherche a approuvé à la majorité la recevabilité de 79 dossiers sur 92 et a procédé à la répartition de l'enveloppe des crédits pour chaque composante qui se chargera de ventiler le montant qui lui a été attribué aux colloques éligibles classés par son conseil.

- Nomination du Directeur de l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP UMR 7334)

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la nomination de M. Jean-Luc Autran en tant que directeur par intérim de l'IM2NP pour la période du 30 octobre au 31 décembre 2017 conformément à la délibération du Conseil de laboratoire du 27 octobre 2017.

- Règlement intérieur du Collège doctoral

Dans la perspective du nouveau contrat d'établissement, le Collège doctoral a rédigé son règlement intérieur qui va servir de base aux règlements intérieurs de toutes les Écoles

doctorales car il prend en compte le nouvel arrêté doctoral du 25 mai 2016. Ce règlement intérieur a été validé préalablement par la DAI et la DRV. Il a également fait l'objet d'un avis favorable du Conseil du Collège doctoral.

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de règlement intérieur du Collège doctoral.

- Formation doctorale :

> demandes de dispenses de Master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 20 demandes de dispenses de master 2, présentées par :

- l'ED 62 (Sciences de la Vie et de la Santé) pour le LCB (UMR 7283) 3 dossiers, le CIML (UMR 7280) 2 dossiers, l'URMITE (UMR 7278) 2 dossiers, l'Institut Fresnel (UMR 7249) et l'INS (UMR\_S 1106) ;
- l'ED 67 (Sciences juridiques et politiques) pour le DICE (UMR 7378) ;
- l'ED 251 (Sciences de l'environnement) pour l'Unité de recherche RECOVER de l'IRSTEA ;
- l'ED 352 (Physique et Sciences de la Matière) pour le CINAM (UMR 7325) 2 dossiers, l'IM2NP (UMR 7334), le MADIREL (UMR 7246), le LAM (UMR 7326) et l'Institut Fresnel (UMR 7249) ;
- l'ED 356 (Cognition, Langage, Éducation) pour l'IHP (EA 3276) ;
- l'ED 372 (Sciences économiques et de gestion) pour le CERGAM (EA 4225) 2 dossiers.

> Demandes de cotutelles de thèses

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour 5 nouvelles demandes de cotutelle internationale de thèse entre Aix-Marseille Université et :

- **l'université Cheikh Anta Diop de Dakar** (Sénégal) pour le LA3M (UMR 7298) : « Approche multi-échelle dans l'étude du patrimoine sous-marin de la traite atlantique au large de l'île de Gorée (Sénégal) » ;

- **Nanjing University** (Chine) pour l'IRASIA (UMR 7306) : « La réception et la traduction des œuvres de l'auteur chinois Yan Lianke » ;

- **l'université d'Alger 2** (Algérie) pour l'ADEF (EA 4671) : « Intégration des TICE dans l'apprentissage de l'arabe langue étrangère et l'arabe langue seconde en milieu scolaire algérien et français » ;

- **l'université de Montréal** (Canada) pour le LESA (EA 3274) : « Le fantôme d'Évangéline. La représentation cinématographique du "grand déracinement" en Amérique du Nord » ;

- **l'université d'Eberhard Karl de Tübingen** (Allemagne) pour l'IREMAM (UMR 7310) : « La langue de Daesh ».

La Commission de la Recherche a validé par ailleurs 15 demandes d'avenants à des cotutelles de thèse et deux changements de directeurs de thèse.



## Commission de la Recherche

### 24 novembre 2017

#### Ordre du jour

- Présentation des Unités de Recherche d'AMU, de leur direction et de leurs tutelles dans le cadre du contrat d'établissement 2018-2022
- Présentation des Fédérations de Recherche d'AMU de leur direction et de leurs tutelles dans le cadre du contrat d'établissement 2018-2022
- Prolongation du mandat des directeurs des écoles doctorales et nomination des directeurs d'écoles doctorales dans le cadre du contrat d'établissement (septembre 2018-août 2023)

#### Relevé de décisions

- Présentation des Unités de Recherche d'AMU, de leur direction et de leurs tutelles dans le cadre du contrat d'établissement 2018-2022

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur le panorama des unités de recherche, de leurs tutelles et de leurs partenaires (sauf pour l'Unité des Virus Émergents et le cas de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées) ainsi que sur les directions pour lesquelles l'ensemble des documents avaient été transmis à la Direction de la Recherche et de la Valorisation, dans le cadre du contrat d'établissement du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022.

- Présentation des Fédérations de Recherche d'AMU de leur direction et de leurs tutelles dans le cadre du contrat d'établissement 2018-2022

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur le maintien de 9 Fédérations de Recherche, leurs tutelles (sauf pour la Fédération ECosystème COntinentaux et Risques EnVironnementaux en cours de discussion). La Commission a également validé les directions des Fédérations pour la durée du contrat d'établissement (1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022) pour les Fédérations qui ont transmis l'ensemble des documents nécessaires à la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

- Prolongation du mandat des directeurs des écoles doctorales et nomination des directeurs d'écoles doctorales dans le cadre du contrat d'établissement (septembre 2018-août 2023)

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la prolongation du mandat du directeur du Collège doctoral et des directeurs des Ecoles doctorales suivantes jusqu'à la fin du contrat en cours soit le 31 août 2018 :

- > ED 62 (Sciences de la Vie et de la santé),
- > ED 67 (Sciences juridiques et politiques),

- > ED 184 (Mathématiques et informatique de Marseille),
- > ED 250 (Sciences chimiques),
- > ED 251 (Sciences de l'environnement),
- > ED 352 (Physique et sciences de la matière),
- > ED 355 (Espaces, Cultures, Sociétés),
- > ED 356 (Cognition, Langage, Education),
- > ED 463 (Sciences du mouvement humain).

Elle a également émis un avis favorable à l'élection de nouveaux directeurs du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 août 2023 pour :

- > l'ED 353 Sciences pour l'ingénieur : mécanique, physiques, micro et nanoélectronique
- > l'ED 372 Sciences économiques et de gestion d'Aix-Marseille

Enfin, elle a émis un avis favorable à l'unanimité à l'élection de la direction de :

- > l'ED 184 (Mathématiques et informatique de Marseille) du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2023,
- > l'ED 250 (Sciences chimiques) du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2023,
- > l'ED 356 (Cognition, Langage, Education) du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2023,
- > l'ED 62 (Sciences de la vie et de la santé) du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 30 juin 2020.



---

# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

## 9 novembre 2017

---

### Ordre du jour

- Accréditation 2018 :
  - > Retours HCERES : impacts sur l'offre de formation
  - > Portails de formation : intitulés
  - > Maquettes d'enseignement : état d'avancement
- Guide de la Formation À Distance
- Projets FSDIE

### Relevé de décisions

#### Accréditation 2018 :

> Retours HCERES : impacts sur l'offre de formation

Un bilan a été réalisé en CFVU quant aux retours communiqués par le HCERES relativement au projet d'offre de formation proposé par AMU, dans la perspective de l'accréditation 2018. Ces retours s'avèrent favorables ; seules quelques modifications à la marge ont vocation à être effectuées par rapport au projet initialement soumis aux instances nationales.

> Portails de formation : intitulés

La CFVU a approuvé les dénominations des portails de formation institués par l'UFR Sciences.

> Maquettes d'enseignement : état d'avancement

Un point d'étape a été présenté relativement à l'état d'avancement de la saisie dans l'application PACOME des maquettes pédagogiques des composantes. Correspondant à l'offre de

formation 2018, ces maquettes ont vocation à s'inscrire dans un cadre de soutenabilité financière, cadre que le logiciel PACOME doit assurer. Le calendrier du vote prochain de ces structures pédagogiques a été précisé. Les modalités de fonctionnement du programme PACOME ont également été discutées.

#### Guide de la Formation À Distance

Représentant un public d'utilisateurs important au sein d'AMU, la Formation À Distance se voit désormais dotée d'un cadre de références commun à l'ensemble de l'établissement : le Guide de la FAD a ainsi fait l'objet d'un avis favorable de la CFVU.

#### Projets FSDIE

La CFVU a approuvé les propositions de financement émises par la commission FSDIE projets du 26 octobre 2017.



## À Aix-en-Provence, une crèche centrée sur l'art

Ouverte depuis le 23 octobre dernier et d'une capacité d'accueil de 26 places, la crèche du campus Schuman est située au cœur de la faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH), à Aix-en-Provence.

L'équipe de professionnels de la petite enfance y déploie actuellement un projet pédagogique autour du thème « L'art comme révélateur des potentialités de l'enfant ».

Le choix de cette thématique n'est pas anodin. Isabelle Weill, directrice de la structure, souhaite porter au sein de l'Équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE) l'approche pédagogique Reggio Emilia, en lien avec les orientations pédagogiques du groupe Babilou, tout en s'intégrant dans la dynamique d'Aix-Marseille Université. « Une crèche est implantée dans un quartier et doit s'y intégrer en profitant de toutes les infrastructures qui lui sont offertes. Ici, le quartier est un campus riche en propositions culturelles ! Je souhaite une crèche Babilou ouverte sur le monde, intégrée dans son environnement social et centrée sur l'art pour permettre le développement de toutes les potentialités de l'enfant créateur. L'enfant est compétent et acteur de son développement. L'adulte est

*présent pour susciter l'intérêt et la curiosité du tout-petit en lui proposant des situations pour expérimenter, explorer, s'exprimer... et pour soutenir ses découvertes »,* explique Isabelle Weill.

Pour développer le projet pédagogique de l'EAJE, son équipe pourra s'appuyer sur les compétences du Service Commun d'Actions Sociales et Culturelles (SCASC), qui a proposé d'effectuer un appel à projets auprès des partenaires du campus : Théâtre Vitez, BabyLab (laboratoire de

recherche), Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI), pôle des sciences de l'éducation de la faculté ALLSH, ateliers intergénérationnels... Autant de possibilités offertes à l'enfant pour s'épanouir et grandir dans un environnement pensé pour lui.

De futurs artistes en herbe ?

*Des places sont encore disponibles !  
Inscriptions et réservations au 0809  
10 30 00 (service gratuit + prix d'un  
appel local).*



## AlterPaces en question

### AlterPaces, pourquoi ?

- Pour limiter les situations d'échec à l'issue du concours PACES.
- Pour diversifier les profils des étudiants en études de santé.

### AlterPaces, c'est quoi ?

C'est la création :

- De 3 parcours adaptés de licence (sciences de la vie, chimie, STAPS) ;
- Et d'une voie d'admission directe (hors PACES) en diplôme de formation générale 2<sup>e</sup> année (DFG2) de santé.

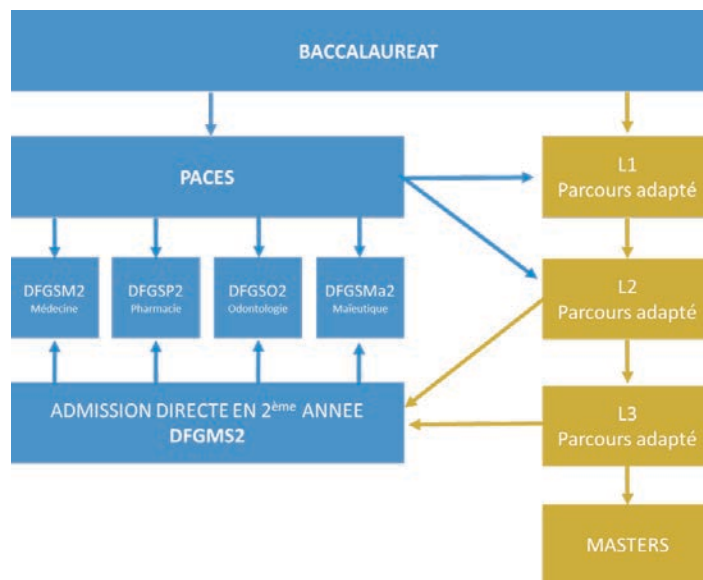
Ces parcours adaptés permettront de se présenter à la voie d'admission directe en DFG2 à l'issue de la L2 ou de la L3.

Ils comportent des unités d'enseignement spécifiques destinés à une mise à niveau dans le domaine de la santé.

### AlterPaces, pour qui ?

- Pour des étudiants ayant eu une seule inscription en PACES : ils ont le choix entre redoubler la PACES ou postuler à un des parcours adaptés de licence. L'orientation au niveau de la L1 ou L2 de parcours adaptés est soumise à conditions. Ils pourront présenter leur candidature une seule fois à l'admission directe en DFG2.

- Pour des étudiants n'ayant jamais été inscrits en PACES, suivant l'un des trois parcours de licence suivants : sciences de la vie, chimie ou STAPS et ayant été admis dans le parcours adapté de l'une de ces licences. Ces étudiants pourront se présenter 2 fois (en fin de L2 et en fin de L3) à la procédure d'admission directe en deuxième année d'études de santé.



### Comment candidater ?

Les parcours adaptés sont des cursus à capacité d'accueil limitée.

Les étudiants inscrits en S1 de licence sciences de la vie, chimie ou STAPS peuvent être admis en parcours adapté après examen du dossier comportant une lettre de motivation, le dossier scolaire et les notes du S1.

Les étudiants ayant fait une PACES peuvent postuler pour l'admission en L2 de parcours adapté s'ils ont eu plus de 10/20 de moyenne en PACES et en L1 s'ils ont eu moins.

La procédure d'admission directe en DFG2 comporte une phase d'admissibilité sur dossier et une phase d'admission comportant des épreuves orales destinées à évaluer le projet professionnel, les capacités d'analyse, de raisonnement et de réflexion autour d'une situation complexe ainsi que les aptitudes à la communication.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ou candidater à AlterPaces ? La première démarche consiste à prendre rendez-vous avec le responsable de licence qui examinera le dossier de l'étudiant et l'orientera sur les démarches à suivre ou contacter le SUIO (Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation).

<https://suiio.univ-amu.fr>



## Le service universitaire de français langue étrangère (SUFLE)

Le service universitaire de français langue étrangère d'Aix-Marseille Université (AMU) accueille plus de 800 étudiants étrangers non francophones chaque année, et leur propose des cours de langue et de culture françaises à tous les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Pour les accompagner, une équipe dynamique se situe à Aix-en-Provence, au sein du bâtiment Porte sur le site Schuman. Dirigé par Núria Gala, assistée par son adjointe Marie-Anne Rossignol, le SUFLE se compose de six agents administratifs qui gèrent les emplois du temps, les

réservations de salles, les circuits d'inscriptions, les préparations aux tests de langue... ; d'une vingtaine d'enseignants titulaires et d'une trentaine de vacataires. « Bien sûr, nous travaillons de concert avec la direction des relations internationales. Nous sommes un des rares centres universitaires de français langue étrangère à compter dans son corps enseignant un professeur des universités et cinq maîtres de conférences. Les cours ont lieu à Aix-en-Provence et à Marseille suivant les demandes et les effectifs, mais s'exportent aussi. Par exemple, il existe depuis quelques

années un partenariat avec ITER Cadarache, qui fait appel au SUFLE pour ses expatriés. Nous donnons aussi des cours pour les doctorants à Saint-Charles et à Luminy, bref, nous essayons de répondre autant que possible aux diverses sollicitations d'AMU et d'ailleurs. » déclare Núria Gala.

### Des formations diversifiées, innovantes et adaptées

Le SUFLE assure des formations semestrielles et annuelles de langue et de culture françaises ouvertes à tout adulte étranger



De gauche à droite :  
 Annelise Coquillon Deniaud, Daniel Le Meur (responsable administratif),  
 Jenny Ottosson, Paulette Durot, Josiane Manchon, Núria Gala (directrice),  
 Marie-Anne Rossignol (directrice adjointe), Marjorie Doublet, Edith Nioche

et débouchant sur un diplôme universitaire (DU). En formation individuelle ou en groupes constitués, il propose également différentes formules de stages intensifs (cours d'été notamment) et de cours du soir.

Il est un centre d'examen agréé pour le Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) niveau C1 ainsi que pour le Test de Connaissance du Français (TCF). Il est également centre de passation pour le TCF DAP (Demande d'Admission Préalable).

**Les cours annuel et semestriels** s'adressent aux adultes étrangers non francophones ayant obtenu un équivalent du Baccalauréat français (examen de fin d'études secondaires permettant l'accès à l'université) ou tout diplôme supérieur.

Pendant l'année universitaire, le SUFLE propose des cours de soutien en français, à raison de 2h par semaine pendant 10 semaines de 18h à 20h (généralement les mercredis d'octobre à décembre et de février à avril).

Pendant la période d'été (juin à début septembre), le SUFLE propose des **stages intensifs de langue et culture françaises** tenant compte des spécificités culturelles de la région. Ces

stages s'adressent à tout adulte étranger non francophone ayant obtenu un équivalent du Baccalauréat français, ou tout diplôme supérieur.

Tous les cours de langue sont dispensés par des enseignants qualifiés en français langue étrangère. Après le test de placement (écrit et oral), les étudiants sont répartis en groupes de 20 étudiants maximum selon leur niveau. Les cours de langue et ateliers sont répartis tout au long de la semaine (sauf vendredi après-midi). Une sortie par semaine est proposée à Aix-en-Provence ou aux alentours.

L'étudiant reçoit un relevé de notes à la fin de chaque stage. L'évaluation est faite dans quatre compétences : expression écrite, expression orale, compréhension écrite et compréhension orale.

## TCF et DALF C1

Le SUFLE est un centre d'examen agréé par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques). Il organise chaque année plusieurs sessions pour le DALF C1 et le TCF, ainsi que la session annuelle du TCF pour la DAP. Toute personne de nationalité étrangère désireuse de valoriser ses compétences en français à des fins personnelles ou profes-

sionnelles peut se présenter à ces certifications.

Le TCF est un test qui permet de faire évaluer et valider son niveau en français. La certification est valable 2 ans et est reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale (France), par la Communauté Européenne et par les organismes internationaux.

Le TCF pour la DAP est un test spécifique pour l'entrée en école d'ingénieur ou en 1<sup>ère</sup> année de licence universitaire en France.

Le DALF est un diplôme officiel de français de niveau supérieur, valable sans limitation de durée. Il est reconnu internationalement, et parfois requis pour entrer à l'université au niveau master ou doctorat.

### CONTACT :

SUFLE

Service Universitaire de Français  
Langue Étrangère  
Bâtiment Porte 2<sup>e</sup> étage  
29 avenue Robert Schuman  
13621 Aix-en-Provence cedex 1  
Tél. +33 (0)4 13 55 32 23 / (0)4 13 55  
32 18 / (0)4 13 55 32 17



## Prix de la fondation Rottendorf



## Christophe Sauzet

Le 12 Octobre 2017, le Dr Christophe Sauzet, membre du laboratoire Pharmaciè Galénique, Biopharmacie et Cosmétologie du Professeur Philippe Piccerelle (UMR : IMBE 7263 CNRS, IRD), a reçu le prix de la fondation Rottendorf pour ses travaux sur les formes gastro-rétentives. Ces formes permettent de libérer plus efficacement les médicaments, en effectuant la prouesse de les faire rester plus de 8 heures dans l'estomac, afin d'autoriser leur meilleure diffusion dans le tractus gastro-intestinal. Elles sont encore principalement étudiées à l'échelle du laboratoire, car établir une formulation résistant à la vidange gastrique représente un challenge conséquent tout en s'affranchissant du « food effect » (pause de la motilité gastrique pendant laquelle l'estomac procède à l'hydrolyse du bol alimentaire).

Le Dr Sauzet avait déjà reçu un prix du Ministère de la Recherche en 2007 (lauréat du concours national

avec le Dr Prinderre), récompense et reconnaissance de prestige, pour ces mêmes travaux. Ils ont notamment conduit au dépôt d'un brevet international, porté par Aix-Marseille Université. Le fait d'obtenir une récompense de la fondation Rottendorf est plus qu'appréciable, offrant un rayonnement mondial à ses recherches.

En effet, la fondation Rottendorf décerne son prix tous les 2 ans à deux chercheurs sélectionnés à travers l'Europe, principalement pour des travaux dont la recherche est suffisamment avancée pour permettre d'envisager des essais chez l'Homme. Aussi, c'est la première fois qu'un chercheur Français est récompensé, une fierté d'autant plus grande qu'il arbore les couleurs d'AMU.

Bravo à M. Christophe Sauzet, et à l'ensemble de ses collaborateurs au sein de la faculté de pharmacie de Marseille.



## Lauréat de My Innovation Is 2017

Professeur des Universités au Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM, UMR 7325 CNRS Aix-Marseille Université) et enseignant au département Matériaux de Polytech' Marseille, Jean-Manuel Raimundo est l'un des lauréats de l'édition 2017 du concours « My Innovation Is » organisée par la SATT Sud-Est en partenariat avec IODA Consulting et l'Université de Nice Côte d'Azur. Son projet récompensé porte sur l'élaboration de revêtements intelligents à propriétés antibiotiques, permettant d'éviter les infections bactériennes lors de l'utilisation d'implants chirurgicaux.

La conception de surfaces antibactériennes est étudiée depuis de nombreuses décennies, mais à ce jour il n'existe toujours pas d'agents thérapeutiques "antibiofilm" efficaces et disponibles sur le marché. Le projet, développé par l'équipe du Pr Jean-Manuel Raimundo en

étroite collaboration avec l'équipe du Dr Jean-Michel Bolla, se présente comme une rupture technologique par rapport aux technologies existantes. Ils ont réussi à mettre au point des surfaces intelligentes modulables permettant de contrôler leurs propriétés biocides sans relargage dans le milieu d'agents biocides contrairement aux matériaux actuels, limitant ainsi leur cytotoxicité et la sélection de souches résistantes. C'est une nouvelle voie de prévention et de thérapeutique innovante contre les risques biologiques majeurs actuels et émergents. Les perspectives d'applications médicales sont multiples : défense pour combattre les maladies nosocomiales, les infections sanguines, les pneumonies, limiter la propagation de maladies pouvant conduire à des épidémies, etc. mais également dans d'autres secteurs tels que l'agro-alimentaire, la pharmacie etc.



# Jean-Manuel Raimundo



## Les traitements du **cancer du pancréas** seront personnalisés ou ne seront pas



Juan Iovanna



Nelson Dusetti

L'accumulation de mutations génétiques entraîne le développement du cancer pancréatique (CP). Contrairement à ce que l'on s'attendait, les analyses génétiques ne permettent pas de sélectionner des traitements spécifiques à chaque patient. L'évolution clinique et la sensibilité aux traitements sont associées au phénotype de la tumeur et sont donc contrôlés au niveau de l'expression des gènes. Par conséquent, la stratification des patients avec un CP devra être de type phénotypique, certainement transcriptomique, et non génétique. Nos données indiquent que l'étude de l'expression d'un ensemble de gènes sélectionnés pourra orienter la sélection du traitement plus approprié à chaque patient, en se dirigeant vers

une approche de médecine individualisée. Nous développons une plateforme basée sur l'étude de l'expression d'un nombre limité de gènes informatifs sur de biopsies prises au moment du diagnostic. Nous sommes convaincus que dans un proche avenir, le traitement des cancers sera précédé d'une caractérisation moléculaire afin de sélectionner les traitements plus appropriés et donner les plus grandes chances aux patients de vaincre cette maladie.

*Speeding towards individualized treatment for pancreatic cancer by taking an alternative road*

J. Iovanna, N. Dusetti

*Cancer Letters*, 2017, 410, 63-67

### CONTACT

Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM), INSERM U1068, CNRS UMR 7258, Aix-Marseille Université, Institut Paoli-Calmettes, Parc Scientifique et Technologique de Luminy



## Des nanographènes 3D chiraux en hélice



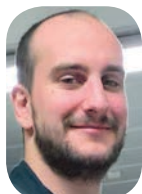
Veronika Bereznaia



Myriam Roy



Nicolas Vanthuyne



Marco Villa



Jean-Valère Naubron



Jean Rodriguez



Yoann Coquerel



Marc Gingras

Le graphène fait partie des nanomatériaux modernes. Il se présente sous forme de feuillets à épaisseur atomique en deux dimensions mais peut-il exister sous des formes tridimensionnelles (3D) chirales (image miroir non superposable) offrant de nouvelles propriétés? Telle est la question que se sont posés des chercheurs de Marseille en produisant de nouveaux hydrocarbures polyaromatiques (HPA) en hélice qui constituent des nanographènes chiraux. Leur grande stabilité a permis d'isoler les deux énantiomères (images miroir) par un dédoublement avec la chromatographie chirale. La diffraction de rayons X sur un monocristal indique une déformation sans précédent de la structure et une diminution importante de l'aromaticité de noyaux benzéniques (près

des records). Des applications en sciences des matériaux et du vivant, en nanoscience et en chirosience sont anticipées. Cette collaboration fédère 3 unités: iSm2, CINAM et la Fédération des Sciences Chimiques de Marseille.

*A Chiral Nanographene Propeller Embedding Six Enantiomerically Stable [5]Helicene Units*  
V. Bereznaia, M. Roy, N. Vanthuyne, M. Villa, J.-V. Naubron, J. Rodriguez, Y. Coquerel,  
M. Gingras

*Journal of the American Chemical Society*, 2017, 139 (51), 18508–18511

### CONTACT

Marc GINGRAS,  
Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille  
(CINAM),  
[marc.gingras@univ-amu.fr](mailto:marc.gingras@univ-amu.fr)  
Yoann COQUEREL,  
Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2),  
[yoann.coquerel@univ-amu.fr](mailto:yoann.coquerel@univ-amu.fr)



## Un précurseur de la géométrie projective : Girard Desargues (1591 - 1661)



Marie Anglade



Jean-Yves Briend

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'opère un renouveau de la géométrie pure, délaissée pendant presque deux siècles par les mathématiciens occupés au

développement du calcul infinitésimal. Poncelet déclare alors le Lyonnais Girard Desargues « père fondateur de la géométrie projective ».

L'œuvre qui vaut à Desargues cet honneur est un texte paru en 1639 et vite tombé dans l'oubli : le « Brouillon Project » d'une atteinte aux événements des rencontres d'un cône avec un plan. Il y étudie les sections coniques en proposant une approche unifiée très novatrice contrastant avec les méthodes héritées de l'antiquité, comme celles d'Appolonius de Perge (vers -240) utilisées jusque-là. Il introduit pour cela une notion particulièrement

puissante concernant une manière particulière de disposer six points sur une droite : l'involution. Cette notion occupe le premier tiers du texte et nous en proposons une analyse approfondie, montrant l'originalité et la grande modernité de Girard Desargues. Il faudra presque deux siècles pour que son apport soit reconnu pour ce qu'il est : celui d'un précurseur de la géométrie projective.

*The notion of involution in Draft Project of Girard Desargues*

M. Anglade, JY. Briend

*Archive for history of exact sciences*, 2017, 71(6), 543–588

### CONTACT

Marie Anglade,

Aix-Marseille Université, CEPERC UMR CNRS 7304,

[marie.anglade@univ-amu.fr](mailto:marie.anglade@univ-amu.fr)

Jean-Yves Briend,

Aix-Marseille Université, I2M UMR CNRS 7373, CMI,

[jean-yves.briend@univ-amu.fr](mailto:jean-yves.briend@univ-amu.fr)



## PIONeeR et Epinov, deux projets d'AMU labellisés RHU

Les 23 novembre et 9 janvier derniers, Aix-Marseille Université (AMU) et ses partenaires ont officiellement lancé deux projets de Recherche hospitalo-universitaire en Santé (RHU) : PIONeeR<sup>(1)</sup> et Epinov<sup>(2)</sup>. Portés par AMU et retenus dans le cadre du troisième appel à projets du Programme d'Investissements d'Avenir français phase 3 (PIA 3), ces projets focalisés sur la recherche translationnelle, associant acteurs académiques, hospitaliers et industriels, se distinguent par leur caractère novateur et leur ampleur exceptionnelle dans le domaine de la santé.

### PIONeeR

Dirigé par le Professeur Fabrice Barlesi, le projet PIONeeR « *Immuno-oncologie de précision pour les patients souffrant de cancer du poumon non à petites cellules avancé et résistants au traitement ICI PD-1* » vise à relever le grand défi contemporain de l'immuno-oncologie : la résistance aux anticorps anti-PD-1.

Le cancer du poumon est la première cause de décès par cancer dans le monde, avec près de 1,5 million de morts par an. Les anticorps d'immunothérapie permettent d'améliorer

la prise en charge des patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC). En restaurant la capacité des lymphocytes T des patients à reconnaître et tuer les cellules cancéreuses, le chef de file de ces immunothérapies - l'anticorps anti-PD1 - conduit à des réductions tumorales spectaculaires et à un allongement significatif de la durée de vie chez 20 à 25% d'entre eux. Néanmoins, pour des raisons encore mal comprises (profil moléculaire de la tumeur, impact du microenvironnement qui l'entoure, statut immunitaire du patient...), la majorité des patients atteints de NSCLC voient leur cancer progresser en dépit du traitement par anti-PD-1, et aucun biomarqueur ne permet à ce jour d'identifier par avance ces résistances.

Mené sur 5 ans, PIONeeR entend décrypter les mécanismes complexes de résistance aux anticorps anti-PD-1, mettre au point de nouvelles combinaisons thérapeutiques, élargir la palette des anticorps d'immunothérapie dans le NSCLC, et offrir de nouvelles options diagnostiques et thérapeutiques aux patients atteints de NSCLC. Dans cette perspective, le projet se développe sur trois axes : un



programme d'essais cliniques exploratoires, pour évaluer l'efficacité et la sécurité de nouvelles combinaisons d'anticorps d'immunothérapie ciblant simultanément plusieurs points de contrôle et cellules impliqués dans la réponse immunitaire antitumorale ; l'analyse comparée d'échantillons biologiques de patients (sang et biopsies), pour identifier et valider des biomarqueurs prédictifs de la réponse aux traitements d'immunothérapie et développer des tests diagnostiques associés ; et la validation d'anticorps d'immunothérapie de nouvelle génération sur des modèles *in vivo* et *in silico* de la maladie.



## Epinov

Coordonné par le Pr Fabrice Bartolomei, le projet Epinov « *Étude du rôle de la modélisation large échelle des réseaux épileptogènes dans le pronostic de la chirurgie de l'épilepsie* » représente une approche inédite pour mieux guider les stratégies chirurgicales des patients atteints d'épilepsie.

L'épilepsie résistante aux médicaments (DRE) touche des milliers de patients dans le monde. En dépit des progrès techniques, le taux de réussite de la chirurgie cérébrale de l'épilepsie ne s'améliore pas, figé aux alentours de 50%. La non-résection ou une modulation insuffisante des nœuds et voies importantes au cœur du réseau épileptogène sont les principales causes d'échec de la chirurgie. Pour tout candidat à la chirurgie, le facteur critique pour décider de la stratégie de traitement est une bonne estimation des résultats chirurgicaux. Or, aucune procédure fiable combinant les différents facteurs de pronostic pour un patient donné

n'existe à ce jour, ce qui induit une grande incertitude pour prédire individuellement les effets de la chirurgie.

Epinov a pour but de guider les stratégies chirurgicales pour améliorer le pronostic chirurgical de l'épilepsie, par une approche basée sur la modélisation cérébrale à grande échelle grâce aux données individuelles des patients épileptiques. Le projet consiste en un essai multicentrique impliquant 11 centres de chirurgie de l'épilepsie en France, en utilisant une technologie neuroinformatique de simulation cérébrale : le cerveau virtuel du patient épileptique (VEP). Technologie de modélisation comprenant un modèle de réseau dynamique du cerveau adulte humain associée à l'anatomie du patient dérivée de l'imagerie cérébrale non invasive et aux données neurophysiologiques, le VEP génère des données modélisées personnalisées, qui guideront une stratégie chirurgicale optimale dans le but d'améliorer les résultats chirurgicaux. L'essai prospectif

et randomisé comprendra des sujets avec DRE qui subiront une évaluation pré-chirurgicale, suivie par une prise de décision chirurgicale dans des conférences multidisciplinaires. À terme, l'objectif est d'amener les technologies issues du projet Epinov sur le marché et dans la pratique courante, révolutionnant la gestion des candidats à une chirurgie de l'épilepsie et améliorant le pronostic de celle-ci.

<sup>(1)</sup> Le consortium PIONeer : Marseille Immunopôle, AMU, l'Inserm et le CNRS, cinq de leurs centres de recherche (CIML, CRCM, CRO2) et de technologies (CIPHE, MI-mAbs), l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille, le Centre Léon-Bérard de Lyon, l'Oncopôle de Toulouse, la société de biotechnologie ImCheck Therapeutics, le spécialiste des essais cliniques in silico Novadiscovery, les deux leaders français de l'immuno-oncologie Innate Pharma (thérapeutique) et HaliDx (diagnostic) et l'un des leaders mondiaux du domaine, le groupe biopharmaceutique AstraZeneca.

<sup>(2)</sup> Les consortium EPINOV : AMU, l'Inserm, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille, les Hospices civils de Lyon et l'éditeur de logiciels spécialisé dans la conception 3D, Dassault Systèmes.



## Spectacle de Noël



### Noël autour du monde

AMU a proposé le 16 décembre une journée dédiée aux enfants des personnels pour fêter Noël. Le spectacle sur glace "Noël autour du monde" au Palais des sports de Marseille a réuni près de 3 900

personnes dont 1 680 enfants de moins de 13 ans (c'est également le nombre de goûters distribués !). Toute l'équipe du SCASC et des bénévoles étaient présents dès 9h du matin pour assurer le bon

déroulement des festivités. Après le spectacle, un grand goûter a ravi les enfants autour de sculptures de ballons, d'ateliers de maquillage et le stand photographique avec le père Noël en personne !



## Présentation des vœux du Président aux personnels

La cérémonie des vœux est traditionnellement un moment privilégié, fédérateur, qui permet de dresser un bilan de l'année écoulée.

Sur chacun des 5 campus, le Président Yvon Berland a souligné le travail collectif réalisé afin d'inscrire AMU dans la modernité, en étant aujourd'hui une référence nationale. Il s'agit des schémas directeurs lancés depuis 2015 concernant la transition numérique, le handicap, les ressources humaines et la stratégie immobilière. D'autres faits marquants en 2017 ont été la poursuite d'A\*Midex 2.0 après sa pérennisation en 2016, lui permettant de bénéficier définitivement d'une dotation de 26 millions par an, le lancement de plusieurs appels à projets dans le cadre du PIA pour soutenir la recherche et la formation. De nouveaux projets se sont concrétisés tels que le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail, le réseau de santé pour les étudiants « Resamu », la création du « Campus transnational nord méditerranéen » initié par notre université et rassemblant les universités de Madrid, de Barcelone et de la Sapienza à Rome, ou encore le réseau des Alumni d'AMU. De nombreux événements ont permis de rassembler la communauté universitaire autour du « bien-vivre ensemble » : Festiv'AMU, le 1<sup>er</sup> bal des étudiants et la fête des personnels. Enfin la finalisation du processus d'évaluation par le

HCERES a souligné la qualité du travail accompli lors de notre 1<sup>er</sup> contrat d'établissement.

Cette année, le contrat 2018-2022 prévoit 4 grands axes autour de la recherche : l'interdisciplinarité, la mise en place de grands instituts, la poursuite du développement scientifique à l'international et l'accompagnement des équipes dans le dépôt de projets. L'objectif est de pouvoir répondre aux futurs appels à projets de l'action annoncée du PIA3 portant sur la création de « grandes universités de recherche ». Innovation remarquable d'AMU sur le territoire, la « Cité de l'innovation et des savoirs » s'installera dans le bâtiment « Castel » à Marseille au 1<sup>er</sup> semestre, et la nouvelle offre de formation effective à la rentrée 2018 favorisera l'interdisciplinarité, le plan langues, le renforcement de l'ouverture à l'international et vers les acteurs économiques pour améliorer, toujours, l'insertion professionnelle. Concernant l'amélioration de la qualité de vie étudiante, outre les dispositifs existants dans le domaine de la culture, du sport, ou de l'accompagnement social, nos campus finissent d'être rénovés dans le cadre de l'Opération campus pour répondre aussi aux standards internationaux. La démarche pour accéder à la dévolution du patrimoine d'État se poursuit et devrait permettre cette année à AMU d'être propriétaire de la quasi-totalité des lieux qu'elle occupe. Au niveau inter-

national, AMU confirme son rang d'université mondiale, confortant son ouverture sur l'ensemble des continents. Une dizaine de cibles, hors de l'espace euro-méditerranéen, seront privilégiées dans notre stratégie internationale ces 5 prochaines années. AMU, acteur majeur du territoire métropolitain a déjà signé de nouveaux accords-cadres avec les acteurs socio-économiques depuis la rentrée, notamment avec Euroméditerranée et la métropole Aix-Marseille Provence. En 2018, un guichet « entreprises » sera une porte d'entrée unique pour faciliter les collaborations fructueuses pour les formations comme pour la recherche, selon le triptyque vertueux « université-entreprise-collectivité ». Le territoire, c'est aussi de grands projets culturels auxquels AMU participe, comme les Dimanches de la Canebière et Marseille Provence 2018, ainsi qu'avec ses propres productions : OSAMU, Le Big Band, CHORAMU, Théâtre Vitez, les Rendez-vous de demain, de nombreuses conférences de culture scientifique pour tous.

Éducation, recherche, innovation, culture, sport, attractivité, excellence... Il s'agit de moderniser l'université, la préparer aux grands enjeux sociétaux et lui permettre d'y répondre, de favoriser le progrès humain tout en étant solidaire, attentive au bien-être au travail de toutes et tous et au bien-vivre ensemble.





## L'influence des stéréotypes de genre



### QUESTIONS à Isabelle Régner

Maître de conférences HDR  
Laboratoire de Psychologie  
Cognitive UMR CNRS 7290  
Centre des Sciences Sociales  
pour les Sciences  
Aix-Marseille Université

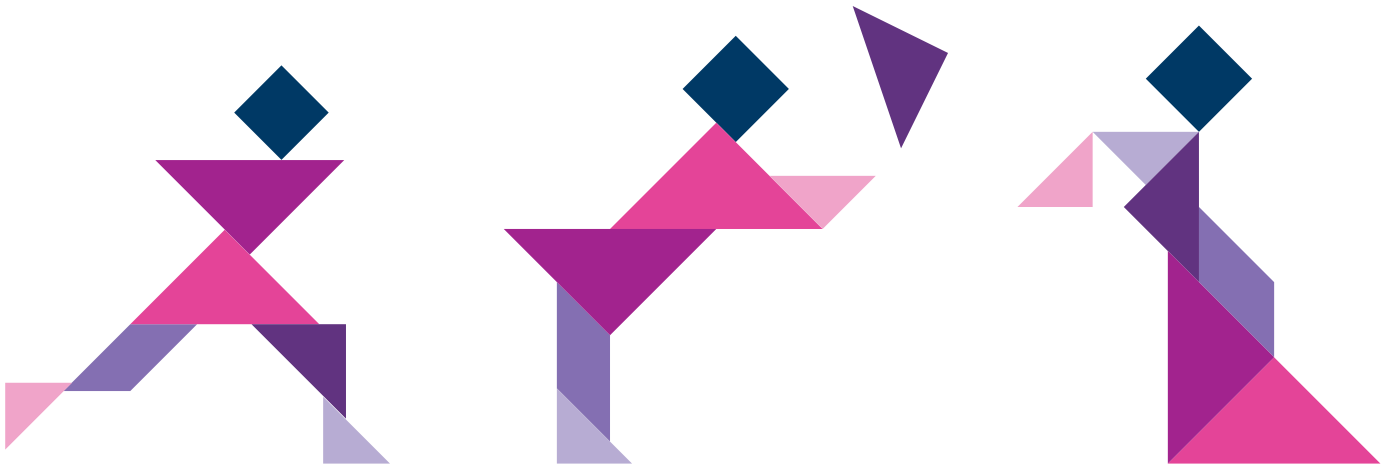


Qu'appelle-t-on les stéréotypes de genre et comment nous influencent-ils ?

Les stéréotypes de genre sont des croyances socialement partagées, à des degrés divers, à propos de traits de personnalité, de compétences ou d'incompétences, qui seraient typiques de l'un ou de l'autre sexe. Les hommes sont, par exemple, perçus comme compétitifs, audacieux, rationnels et bons en mathématiques, alors que les femmes sont plutôt réputées pour leur sensibilité, leur émotivité, leurs compétences en lettres, mais aussi leur manque de compétences en mathématiques, logique, et orientation spatiale.

Des études, initiées aux États-Unis dans les années 90 par Steele et ses collaborateurs, ont montré que ces stéréotypes influencent les performances des individus qui en sont la cible : la crainte d'être jugé à travers un stéréotype négatif ou de confirmer ce stéréotype provoque une diminution des performances. Dans leur expérience, des étudiantes en sections mathématiques à l'université obtiennent de moins bons résultats que leurs homologues masculins lorsque le test est présenté comme un test de mathématiques. En revanche, elles obtiennent d'aussi bons résultats que les hommes lorsque le même test de mathématiques est décrit comme ne révélant aucune différence de performance entre hommes et femmes.





**Avez-vous poursuivi ces recherches en France ?**

Oui. Avec Pascal Huguet, nous avons effectué le même type d'expérience en écoles d'ingénieurs avec un test de raisonnement logique, et obtenu des résultats semblables. Nous nous sommes également penchés sur des populations plus jeunes. Nous avons fait passer exactement le même test à 450 collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, qui leur était présenté soit comme un test de géométrie, soit comme un test de dessin (les élèves étaient assignés au hasard à l'une des deux conditions). Il s'agissait pour tous de mémoriser et reproduire une figure complexe. Les résultats sont édifiants : avec l'énoncé « géométrie », les filles sont nettement moins performantes que les garçons, alors qu'avec l'énoncé « dessin », elles sont tout aussi nettement supérieures à eux (la tâche étant pourtant identique dans les deux conditions) ! L'ensemble des études sur le sujet permet aujourd'hui d'affirmer que lorsque des différences filles/garçons en mathématiques ou en sciences sont observées, ces différences ne seraient pas l'expression d'une infériorité biologique des filles dans ces domaines mais traduiraient plutôt l'action d'un stéréotype défavorable à leur

égard qui perturbe momentanément le déploiement de leurs ressources cognitives.

	Géométrie	Dessin
Filles	20,7 / 44	25,4 / 44
Garçons	23,7 / 44	22,4 / 44

Huguet & Régner, *Journal of Educational Psychology*, 2007

**Sur quoi peut-on agir pour remédier à ce genre de contre-performances ?**

Nos études montrent que, lors d'épreuves consécutives en mathématiques et français au collège, les résultats des filles en mathématiques sont meilleurs si elles passent le français d'abord, leur confiance étant stimulée parce qu'elles pensent avoir réussi ce premier test. Une autre stratégie consiste à mettre en avant des modèles de réussite féminins en sciences auxquels les filles peuvent s'identifier. De même, expliquer aux jeunes étudiantes les effets pervers des stéréotypes de genre sur leurs propres performances permet d'en limiter l'expression. D'une façon plus générale, sensibiliser les enseignants aux effets de ces stéréotypes dans la classe est évidemment indispensable.



**Selon que l'on présente le test comme de la géométrie ou du dessin, le pourcentage de réussite diffère selon le sexe.**

*(L'illustration ne reflète pas forcément la nature réelle du test effectué)*



## **OSU Institut Pythéas : rencontre des Alumni du master SET**



Le 9 décembre dernier, 175 diplômés, étudiants et responsables pédagogiques du Master 2 Sciences de l'Environnement Terrestre (SET) se sont rassemblés sur le site Saint-Charles à Marseille. Chaque année depuis plus de dix ans, ce Master diplôme environ 200 étudiants de niveau Master 2<sup>e</sup> année. L'équipe pédagogique a mis à l'honneur sa formation et ses nombreux « anciens » étudiants lors d'une journée dédiée autour de plusieurs temps forts : présentation des situations professionnelles, dialogue avec les étudiants, promotion de la future offre de formation auprès des étudiants de la licence SVT, constitution d'un annuaire des anciens diplômés... Cette rencontre visait à créer

du lien entre tous. Les tendances de la filière, les nouveaux métiers, les perspectives d'emploi et l'évolution des politiques publiques et réglementaires ont été discutés. Les participants ont également pu échanger à l'occasion de six ateliers thématiques. Des entretiens individuels ont été organisés selon les codes du *speed dating*. Enfin, une pause déjeuner labellisée « agriculture biologique » a ponctué la journée dans une ambiance musicale et un challenge amical. L'ensemble des participants a exprimé le souhait de voir cette expérience renouvelée régulièrement : vivement l'édition 2018 !

## Deux nouveaux partenaires d'Aix-Marseille Université

Vendredi 15 décembre 2017, Yvon Berland a signé pour AMU deux accords-cadres de partenariat incarnant la volonté de l'université de renforcer le hub de l'économie de la connaissance sur le territoire, exprimant ainsi son ambition d'accélérer le développement de la métropole. Il s'agit :

- D'un accord avec la Métropole Aix-Marseille

Provence, qui institutionnalise les liens forts déjà existants entre les deux institutions, précisant les domaines à enjeux qui nécessitent une convergence de stratégie.

- D'un accord avec Euroméditerranée, qui marque une collaboration nouvelle autour des enjeux de la ville de demain.



## Deuxième réunion des partenaires du Campus transnational nord-méditerranéen

Le 18 décembre dernier, l'Université de Barcelone a accueilli le deuxième comité de pilotage du « Campus transnational nord-méditerranéen », réunissant Aix-Marseille Université, l'Université autonome de Madrid, l'Université de Barcelone et l'Université de Rome-Sapienza. Officiellement lancée le 3 avril 2017 à Marseille, cette initiative impulsée par AMU vise à promouvoir des coopé-

rations renforcées entre ces quatre universités. Cette deuxième réunion a notamment permis de fixer des objectifs précis et un calendrier des projets communs en matière de recherche, de formation, de mobilité étudiante, de doctorants et de personnels, ainsi que sur le plan institutionnel. Les contours d'une université européenne s'esquissent progressivement.



## Remise des prix des Women Innovation Awards : l'innovation féminine à l'honneur

La cérémonie de remise des prix des *Women Innovation Awards*, concours organisé par Aix-Marseille Université et BNP Paribas pour mettre à l'honneur et encourager les initiatives entrepreneuriales féminines au sein d'AMU, s'est déroulée le lundi 11 décembre 2017 au siège de l'université. Les candidates, sélectionnées en novembre, ont présenté leurs projets sur le même format : un pitch de trois minutes suivi d'une séance de questions-réponses avec le jury. Deux candidates avaient été retenues dans la catégorie chercheuse/enseignante-chercheuse/ingénieure, quatre dans la catégorie étudiante, et deux présentations ont également eu lieu hors-compétition.

La lauréate de la première catégorie est Stéphanie Ducrot, chercheuse au Laboratoire Parole et Langage. Elle a présenté le projet « Diaglect », sur le repérage des futurs troubles de la lecture.

Laurie Pahus, étudiante en 3<sup>e</sup> année de doctorat en éthique médicale et pharmacienne en charge d'une unité de recherche clinique en pneumologie, a remporté le prix de la catégorie étudiante avec « EligibiliTEST », qui propose une base de données innovante pour faciliter et accélérer le recrutement de patients dans les essais cliniques.

Elles ont reçu chacune une dotation de 8 000 €.



## Inauguration de « La Francophonie en Asie-Pacifique »

L'inauguration de la revue interdisciplinaire *La Francophonie en Asie-Pacifique (FAP)*, publiée par l'Institut Francophone International, rattaché à l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï, en partenariat avec les Presses universitaires de Provence (PUP), s'est déroulée avec succès à l'Institut Français de Hanoï le 8 novembre dernier, devant plus d'une centaine de personnes rassemblant chercheurs, étudiants et grand public. L'inauguration à AMU a eu lieu le 15 novembre à Aix-en-Provence, présidée par Marie Masclét de Barbarin, Vice-présidente du CA d'AMU, Pierre-Yves Gilles, doyen

de la faculté ALLSH, Perle Abbrugiati, directrice des PUP, Catherine Mazauric, directrice du CIELAM, en présence du Pr Ngo Tu Lap et de Corinne Flicker, rédacteurs en chef de la revue. Conçue comme un forum scientifique innovant, la revue *FAP* a pour but d'assurer la publication d'articles portant sur les différents aspects de la francophonie dans la zone Asie-Pacifique. Son lancement s'inscrit dans le projet d'établissement d'AMU, qui souhaite faire du soutien à la francophonie un des axes forts de sa politique internationale, en tant que première université francophone au monde.

## AMU s'ancre en Chine

Lors de son dernier déplacement officiel en Chine, le Président de la République Emmanuel Macron a souhaité être accompagné de 3 présidents d'université, dont celui d'Aix-Marseille, ainsi que par des directeurs d'organisme de recherche.

Le Président de la République souhaite en effet créer ou approfondir de fortes collaborations en matière de formation et de recherche entre les deux pays.

Pour AMU, cela a été l'occasion par ailleurs de faire avancer le dossier d'implantation d'un institut de formation à Wuhan dans le domaine des sciences du vivant, des biotechnologies et la biopharmacie.

L'objectif est la double diplomation, avec des enseignements en français et en chinois. Les cours débiteront sur ce nouveau Campus sino-français en 2019.

*En savoir plus sur le campus AMU à Wuhan :*  
[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)



**Le Professeur Cheng-Cai Zhang (Aix-Marseille Université), M. Canhua Kang, Vice-président de l'Université de Technologie de Wuhan, Yvon Berland Président d'Aix-Marseille Université et Mme Frédérique Vidal Ministre de l'ESRI**



## Publications des presses universitaires



### DROIT DES AFFAIRES

**Le critère de la qualité d'associé**  
Clément BARRILLON

En droit des sociétés, les textes nouveaux se multiplient à mesure que les années s'écoulent mais, dans le même temps, les questions les plus fondamentales demeurent. Il en est ainsi de la qualité d'associé dont on ignore encore le critère.

Et pour cause, à la différence du contrat de société, la qualité d'associé n'a jamais été définie par le législateur. La jurisprudence n'ayant pas davantage procédé à ce travail de définition, beaucoup d'incertitudes ont pu s'installer. Par exemple, la mésentente survenant entre un associé en titre et un fiduciaire de parts sociales ou d'actions peut-elle justifier la dissolution de la société ? De même, dans les sociétés par actions, un contrat conclu entre la société et un usufruitier doit-il être soumis à la procédure de contrôle des conventions réglementées ? Par ailleurs, un tiers peut-il solliciter le paiement des dettes de la société de la part du locataire de parts sociales ?

Le présent ouvrage propose de considérer l'assujettissement au risque social comme le critère de la qualité d'associé. Ce critère permettrait alors de répondre aux interrogations laissées en suspens.

ISBN : 978-2-7314-1077-8  
PUAM – 600 p. – 45 €



### THÉORIES DE LA COMMUNICATION

**Fil, boucle et réseau**  
**Penser la communication**  
Paul Bleton, Christian -Marie Pons & Véronique Rey, dir.

Pour un « communicant », la connaissance des éléments théoriques de la communication est une nécessité. S'appuyant sur une approche relevant des sciences du langage, les auteurs proposent de « penser la communication » : à partir des acquis scientifiques des années 1970-1980, il s'agit de suivre le fil, pour découvrir finalement des boucles et des réseaux, bases de la communication contemporaine.

Cet ouvrage s'adresse à la fois aux étudiants en sciences humaines et aux professionnels de la communication.

ISBN : 979-10-320-0144-8  
PUP – Langues et langage – 166 p. – 15 €



### HISTOIRE GÉNÉRALE

**Entre deux rives**  
**Villes en Méditerranée au Moyen**  
**Âge et à l'époque moderne**  
Gilbert Buti, Elisabeth Malamut & Mohamed Ouerfelli, dir.

L'étude des villes en Méditerranée ne cesse de se développer au regard des conflits contemporains. Leur histoire médiévale et moderne permet de mettre en relief leurs caractéristiques et leur configuration, leur mémoire et leur rôle unique dans l'essor de l'économie et l'organisation politique et sociale du territoire, mais préfigure également les crises d'identité qui finissent par briser les communautés urbaines.

ISBN : 979-10-320-0145-5  
PUP – Le temps de l'histoire – 536 p. – 35 €



### CENTRE PIERRE KAYSER - DROIT PRIVÉ

**1965-1985-2015 : Cinquante ans de**  
**droit des régimes matrimoniaux**  
**Bilan et perspectives**  
Sous la direction de Vincent ÉGÉA

La loi du 13 juillet 1965 de réforme des régimes matrimoniaux constitue un symbole à trois égards. Ce texte est un symbole pour le couple tout d'abord, pour le patrimoine familial ensuite et, pour l'art de rédiger les lois, enfin.

La loi du 13 juillet 1965 de réforme des régimes constitue évidemment un texte fondamental pour l'accès de la femme mariée à une indépendance juridique et, pour tout dire, à une véritable capacité juridique. Voilà l'épouse investie des mêmes pouvoirs que son époux pour gérer la masse commune. On peut parler d'un symbole pour le patrimoine familial, ensuite, car la loi du 13 juillet 1965 concernait le patrimoine familial d'une manière assez classique, c'est à dire qu'il était question essentiellement d'une propriété immobilière de la résidence de la famille, voire d'une exploitation agricole ou artisanale. Le troisième symbole concerne l'art de rédiger les lois puisque la loi du 13 juillet 1965 demeure un modèle légistique, voire un idéal-type.

Un demi-siècle plus tard, que reste-t-il de ce texte, dernier survivant d'une époque législative aujourd'hui regardée avec nostalgie et admiration ?

ISBN : 978-2-7314-1071-6  
PUAM – 158 p. – 12 €



### RECHERCHE EUROPE-ASIE

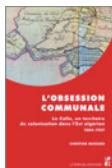


**Le contrôle des concentrations en Chine  
Un cheminement sinueux vers  
l'établissement d'un marché de pleine  
concurrence. Étude comparée des  
droits chinois, européen et américain**  
*WU Jianan*

Le régime du contrôle des concentrations, l'un des volets essentiels du droit de la concurrence, est chargé de préserver une concurrence effective sur un marché donné, via un contrôle administratif préalable par l'autorité de la concurrence, pour toutes les opérations de concentration contrôlables projetées par les entreprises pertinentes.

Au cours de la transition économique chinoise et dans le but d'établir un marché de pleine concurrence, la présente recherche se déploie, suite à la ligne évolutive et directive d'émergence d'un contexte favorable et de renforcement du régime juridique inhérent au contrôle des concentrations, pour étudier des questions incontournables relatives à la protection d'une concurrence effective par le droit, dans le dessein d'établir et de perfectionner une économie libérale, pour la Chine contemporaine.

ISBN: 978-2-7314-1083-9  
PUAM – 486 p. – 35 €



### HISTOIRE CONTEMPORAINE

**L'obsession communale  
La Calle, un territoire de colonisation  
dans l'Est algérien 1884-1957**  
*Christine Mussard*

La commune mixte de La Calle est érigée en 1884 et se délite en pleine guerre d'indépendance. Sa position frontalière avec la Tunisie contribue au façonnement de son histoire, celle d'un territoire de colonisation qui se développe et se rétracte au gré des mobilités de populations attirées par l'offre foncière du Protectorat. Cet ouvrage analyse le processus de construction puis d'effacement d'un espace administratif inédit en contexte colonial.

ISBN : 979-10-320-0146-2  
PUP – Le temps de l'histoire – 556 p. – 27 €

LE THÈME DU MOIS

LA  
LUMIÈRE

672 000 €  
PAR AN

LE CHIFFRE DU MOIS

LE MOT DU MOIS

RELAMPING  
LED

ÉTEINDRE LA  
LUMIÈRE  
EN QUITTANT  
UNE PIÈCE  
PRIVILÉGER LA  
LUMIÈRE NATURELLE

L'ÉCO-GESTE DU MOIS

JE VOUS CHALE  
JUSQU'AU  
PROCHAIN DÉFI ?



## BLOC NOTES

**Vendredi 26 janvier à 13h00**

**Vœux du Président**, site Saint-Jérôme, Polytech, Salle de conférences, Marseille

**Lundi 29 janvier à 13h30**

**Vœux du Président**, site Timone, faculté de médecine, Auditorium Toga, Marseille

**Jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 février**

**Séminaire CURIF**, Pharo, Marseille

**Mercredi 21 février à 17h00**

**Remise des prix de la faculté de droit et de science politique**, Aix-en-Provence

**Jeudi 22 février à 11h00**

**Remise des prix business game by night**, faculté d'économie et gestion, Aix-en-Provence

Aix\*Marseille  
université  
Initiative d'excellence

9<sup>ÈME</sup>  
SALON  
des  
Masters  
d'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

SAMEDI 3 FÉVRIER 2018  
10H > 17H

CCIMP | PALAIS DE LA BOURSE | 9 LA CANEBIÈRE | 13001 MARSEILLE

QUELLE POURSUITE D'ÉTUDES  
APRÈS UN BAC +3, 4 OU 5 ?

ARTS, LETTRES, LANGUES et SCIENCES HUMAINES | DROIT et SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE et GESTION | SANTÉ | SCIENCES et TECHNOLOGIES | ESPE

